

Monsieur le Maire
Mairie de Vannes

Rue Joseph Le Brix

56000 VANNES

Vannes, le 13 juin 2023

Objet : Affichage comité syndical.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, pour affichage, l'ordre du jour du comité du SYSEM qui se tiendra le **mercredi 21 juin 2023 à 18h00** au siège du SYSEM.

J'attire votre attention sur l'intérêt qui s'attache à ce que ce document fasse l'objet de la publicité réglementaire. Dans le cas contraire, les décisions prises pourraient être entachées d'illégalité.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du SYSEM,

Gérard THÉPADT

A blue ink signature of Gérard Thépadt is written over a circular official stamp. The stamp contains the sySem logo and the text "SYNDICAT DU SUD-EST DU MORBIHAN".

En application de l'article L.2121-10 du CGCT, les convocations aux réunions sont adressées à chacun des membres du comité syndical par courriel à leur adresse électronique ou, sur demande expresse du délégué, à son domicile par voie postale.